Envoyé en préfecture le 26/02/2026
Reçu en préfecture le 26/02/2026
Publié le
ID : 056-215601642-20260223-26_210-DE

Ploeren
KÊR PLOVEREN - MORBIHAN SUD

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL N° 26/210
DU 23 FEVRIER 2026

Nombre de conseillers en exercice 28
Nombre de conseillers présents..... 19
Nombre de votants..... 24

Le conseil municipal s'est réuni le vingt-trois février deux mil vingt-six à dix-neuf heures à la salle de la mairie, sous la présidence de Gilbert LORHO, Maire, suivant convocation du dix sept février deux mil vingt-six.

Présents :
Gilbert LORHO, Maire.
Bernard RIBAUD, Monique THIRE, Sylvie LASTENNET, Noël ADAM, adjoints au Maire.
Laurence RESNAIS, Guénaëlle DOLOU, Sandrine GOUBAUD, Raymond CASTENDET, Emmanuelle LE CHEVILLER, Alain ROGER, Guy GAHENEAU, Charlotte BERVAS, Jean-Yves LE MENE, Annick NEUMAGER, Jean-Louis BERTHOU, Marie-Noëlle DENECE, Bernard FLEURY, Evelyne LE MARTELOT, conseillers municipaux.

Absents :
André GUILLEMOT qui a donné pouvoir à Gilbert LORHO
Olivier LE COUVIOUR qui a donné pouvoir Bernard RIBAUD
Cindy JACQUET qui a donné pouvoir à Monique THIRE
Yannick CAOUDAL qui a donné pouvoir à Jean-Louis BERTOU
Gaëlle BUCH qui a donné pouvoir à Marie-Noëlle DENECE
Marie-Andrée QUINIOU
Catherine WAREMBOURG
Guenhaëlle PEDRONO
Aurélien LE BRETON

Secrétaire de séance :
Charlotte BERVAS

OBJET : Plan de limitation des populations de ragondins (campagne 2025/2026)

Monsieur Alain ROGER, conseiller municipal responsable communal de cette action, présente le rapport suivant :

En partenariat avec la FDGDON (Fédération Départementale des Groupements de Défense contre les Organismes Nuisibles), une campagne de limitation des populations de ragondins est de nouveau entreprise, cette année, sur la commune.

Au cours de la dernière campagne, 1 250 piégeurs y ont participé sur les 230 communes du département impliquées. 23 070 ragondins et rats musqués ont été piégés dont près de 11 000 pendant la période de piégeage intensif. Au cours de la campagne 2024-2025, 94 ragondins et rats musqués ont été piégés à PLOEREN.

Envoyé en préfecture le 26/02/2026
Reçu en préfecture le 26/02/2026
Publié le
ID : 056-215601642-20260223-26_210-DE

Le nombre de captures réalisées durant la dernière campagne montre à quel point ces animaux sont prolifiques et confirme la nécessité de poursuivre la limitation.

Il est proposé au Conseil Municipal :

- **d'ADHERER** à la campagne de limitation des populations de ragondins pour l'année 2026;

- **de VERSER** une indemnité forfaitaire pour frais de déplacement de 80,00 € à chaque membre de l'équipe de piégeurs. Les crédits nécessaires seront inscrits au budget primitif de fonctionnement de la commune pour l'exercice 2026 ;

- **d'AUTORISER** le Maire à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Adopté par un vote à main levée qui a donné le résultat suivant :
POUR : 21
CONTRE: 1 (Bernard RIBAUD)
ABSENTION : 2 (Marie-Noëlle DENECE et Jean-Louis BERTHOU)

Fait à Ploeren, le 23 février 2026

Le Maire,
Gilbert LORHO

MAIRIE DE PLOEREN (MORBIHAN)

La secrétaire de séance,
Charlotte BERVAS